

► Information générale

Cours	
Titre	Travaux pratiques de biologie cellulaire
Sigle	BIO2155
Site StudiUM	https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=293167
Faculté/École/Département	Faculté des arts et des sciences/ département des sciences biologiques
Trimestre	automne
Année	2024
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	Jedi 12h30 à 16 h 5 septembre au 5 décembre
Charge de travail hebdomadaire	2 heures

Enseignant	
Nom et titre	Rim Marrakchi chargée de cours
Coordonnées	rim.marrakchi@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel

Personne-ressource	
Nom, titre et responsabilité	Fatima Ezzahra El Mansouri, Auxiliaire d'enseignement
Coordonnées	fatima.ezzahra.el.mansouri@umontreal.ca
Disponibilités	Par courriel

Description du cours

Description simple	Microscopie : contraste de phase, champ sombre, colorations. Fractionnement cellulaire, extraction protéique. Séparation sur SDS-PAGE. Immunobuvardage de type western. Tests enzymatiques. Cultures cellulaires, immunomarquage des cellules cultivées.
Place du cours dans le programme	Concomitants : BIO1153 ou BIO1155 ou BIO1157
Description détaillée	C'est un cours de travaux pratiques qui permet d'explorer les techniques de bases de la biologie cellulaire qui peuvent être rencontrées dans le monde professionnel.

► Apprentissages visés

Objectifs généraux

Le but du cours est de se familiariser avec des techniques utilisées en biologie cellulaire.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant pourra utiliser efficacement le microscope photonique et les techniques d'ajustement de contraste. De plus, ils seront en mesure d'isoler des fractions cellulaires par centrifugations différentielles et d'étudier leur contenu par des tests enzymatiques et l'électrophorèse sur gel d'acrylamide. Enfin, ils auront la chance de s'initier à la culture cellulaire

► **Calendrier**

Séances	Contenus	Activités	Lectures et travaux	Évaluations
2024-09-05 Cliquez ici pour entrer du texte.	Techniques microscopiques	<ol style="list-style-type: none"> Apprendre à effectuer l'éclairage de Köhler. Étalonner l'oculaire micrométrique pour les objectifs 10X, 40X et 63X. Préparer des échantillons de cellules buccales. Se familiariser avec l'utilisation des verniers. Observer les cellules buccales (1) en microscopie à fond clair sans colorant et (2) avec colorant, (3) en microscopie à contraste de phase et (4) en microscopie à fond sombre. Prendre une photo de chacune des 4 conditions d'observation précédentes. 	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Travail formatif
2024-09-12 Cliquez ici pour entrer du texte.	Rôle du cytosquelette dans la division cellulaire	Observation, au microscope photonique, de l'implication du cytosquelette lors de la mitose animale et végétale. La cytokinèse sera observée chez l'embryon d'oursin, puisqu'il est plus aisé de le faire.	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du travail 1, le 19 septembre
2024-09-19 Cliquez ici pour entrer du texte.	Effet de la cytochalasine et du nocodazole sur l'ingestion chez la paramécie	Étudier les rôles des filaments d'actine et des microtubules dans l'ingestion chez la paramécie	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du rapport 1, le 3 octobre

2024-09-26 Cliquez ici pour entrer du texte.	Fractionnement cellulaire	<ol style="list-style-type: none"> 1. Par centrifugation différentielle, isoler une fraction cellulaire qui devrait être enrichie en mitochondries. 2. Étude microscopique des différentes fractions obtenues suivi de prise de photos des différentes fractions. 3. Effectuer l'extraction des protéines des différentes fractions cellulaires à partir d'échantillons de ces dernières et préparer les protéines pour la séance du SDS-PAGE 	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du rapport 2, le 24 octobre
2024-10-03 Cliquez ici pour entrer du texte.	SDS-PAGE et coloration au bleu de coomassie	Séparer les protéines des extraits obtenus (homogénat et culot II) lors de la dernière séance de laboratoire par électrophorèse sur gel de polyacrylamide-SDS et colorer le gel qu bleu de coomassie.	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du rapport 2, le 24 octobre
2024-10-10 Cliquez ici pour entrer du texte.	Tests enzymatiques	Évaluer l'enrichissement des mitochondries dans la fraction mitochondriale par rapport à l'homogénat	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du rapport 2, le 24 octobre
2024-10-17 Cliquez ici pour entrer du texte.	Traitement des cultures cellulaires	Vérifier la pureté de la fraction mitochondriale Familiarisation avec avec l'utilisation d'une hotte biologique et un changement de milieu de culture de cellules déjà en culture. De plus, certaines cultures cellulaires seront traitées avec de la laminine et/ou avec du glutamate.	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du rapport 3, le 21 novembre
2024-10-31 Cliquez ici pour entrer du texte.	Extraction protéique	Extraire les protéines des astrocytes en culture	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du rapport 3, le 21 novembre
2024-11-07 Cliquez ici pour entrer du texte.	SDS-PAGE, transfert et rouge Ponceau	Séparer, par SDS-PAGE, ces protéines et ensuite les transférer sur une membrane de nitrocellulose.	Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis	Remise du rapport 3, le 21 novembre

<p>2024-11-14</p> <p>Cliquez ici pour entrer du texte.</p>	<p>Immunomarquage contre la GFAP</p>	<p>Compléter la procédure d'immunobuvardage de type western : Détecter de l'anticorps primaire lié à son antigène respectif à l'aide d'un anticorps secondaire anti-IgG de souris conjugué à la HRP Révéler, par la suite, la réaction immunochimique à l'aide d'une réaction chromogène.</p>	<p>Lecture du cahier des protocoles Sarreau requis</p>	<p>Remise du rapport 3, le 21 novembre</p>
--	---	---	--	--

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

► Évaluations

Méthodes	Objectifs d'apprentissage visés	Critères d'évaluation	Dates	Pondérations
Travail 1.	Construction de figures à panneaux	Voir cahier de protocoles sur studium	Remise le 19 septembre.	5%.
Rapport 1	Chaque équipe de deux étudiants rédigera un rapport de laboratoire sous la forme d'un article scientifique.	Voir cahier de protocoles sur studium	Remise le 3 octobre	20%.
Rapport 2	Chaque équipe de deux étudiants rédigera un rapport de laboratoire sous la forme d'un article scientifique.	Voir cahier de protocoles sur studium	Remise le 24 octobre	35%
Rapport 3	Chaque équipe de deux étudiants rédigera un rapport de laboratoire sous la forme d'un article scientifique.	Voir cahier de protocoles sur studium	Remise le 21 novembre	20%
Cahier de laboratoire	Rédaction selon les normes des laboratoires de recherche	Voir cahier de protocoles sur studium	Toutes les séances	0% (négative)
Tests de préparation	Construction d'une carte conceptuelle à partir d'un protocole.	Voir cahier de protocoles sur studium	Séances 4,6,8	15%
Travail de laboratoire/travail d'équipe	Travail de recherche et de collaboration	Voir cahier de protocoles sur studium	Toutes les séances	5%

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#).

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen

Les séances de laboratoire sont des périodes où les étudiants sont évalués continuellement. La présence de l'étudiant est donc obligatoire. Une absence non justifiée entraînera la note de zéro pour toute évaluation qui a lieu lors de la séance manquée

Dépôts des travaux

Les travaux (versions papier et électronique) doivent être remis à votre correcteur ou au responsable de laboratoire, au plus tard, à la date et au moment prévu. Un travail qui est remis après ce délai est considéré comme en retard. Une pénalité de 10% par jour de retard sera appliquée

Matériel autorisé	L'utilisation des technologies mobiles est interdite dans les laboratoires.
Qualité de la langue	La qualité de la langue française est un critère d'évaluation dans vos travaux. Un maximum de 10% de la note du travail peut être retranché
Seuil de réussite exigé	Barème littéral

► **Rappels**

Dates importantes

Modification de l'inscription	18 septembre 2024
Date limite d'abandon	8 novembre 2024
Fin du trimestre	23 décembre 2024.
Évaluation de l'enseignement	Date à communiquer ultérieurement

Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, leur utilisation n'est pas autorisée lors des travaux pratiques.

► **Ressources**

Ressources obligatoires

Documents Cahier de protocole disponible sur studium

Ouvrages en réserve à la bibliothèque Cliquez ici pour entrer du texte.

Équipement (matériel) Cliquez ici pour entrer du texte.

Ressources complémentaires

Documents Cliquez ici pour entrer du texte.

Sites Internet Cliquez ici pour entrer du texte.

Guides Cliquez ici pour entrer du texte.

Autres Cliquez ici pour entrer du texte.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des [services des bibliothécaires disciplinaires](#).

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Centre de communication écrite <http://cce.umontreal.ca/>

Centre étudiant de soutien à la réussite <http://cesar.umontreal.ca/>

Citer ses sources et logiciels bibliographiques <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services des bibliothèques UdeM <https://bib.umontreal.ca>

Soutien aux étudiants en situation de handicap <http://bsesh.umontreal.ca/>

► Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques

Apprenez à connaître les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.

Règlement des études

Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaître le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

<http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/>

Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap

Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.

https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf

<http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm>

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entraîner un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplégat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité

<https://integrite.umontreal.ca/accueil/>

Les règlements expliqués

<https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>